

La vie en communauté repose avant tout sur le **RESPECT**.

Respect de soi, respect des autres, respect des lieux, respect des règles, etc.

Pour que tout le monde passe la meilleure scolarité possible, ne l'oublions pas.

La vie à l'école c'est aussi la **TOLERANCE, L'ECOUTE, LE PARTAGE** et bien sûr **L'ENRICHISSEMENT DE SES CONNAISSANCES !**

**BIENVENUE A L'ECOLE INTERNATIONALE
PACA**



LIVRET D'ACCUEIL

159 Avenue du Dr Bernard Foussier
04100 MANOSQUE
04.92.74.23.11
vie-scolaire1.0040587S@ac-aix-marseille.fr

MA JOURNEE A L'EIPACA

7H45

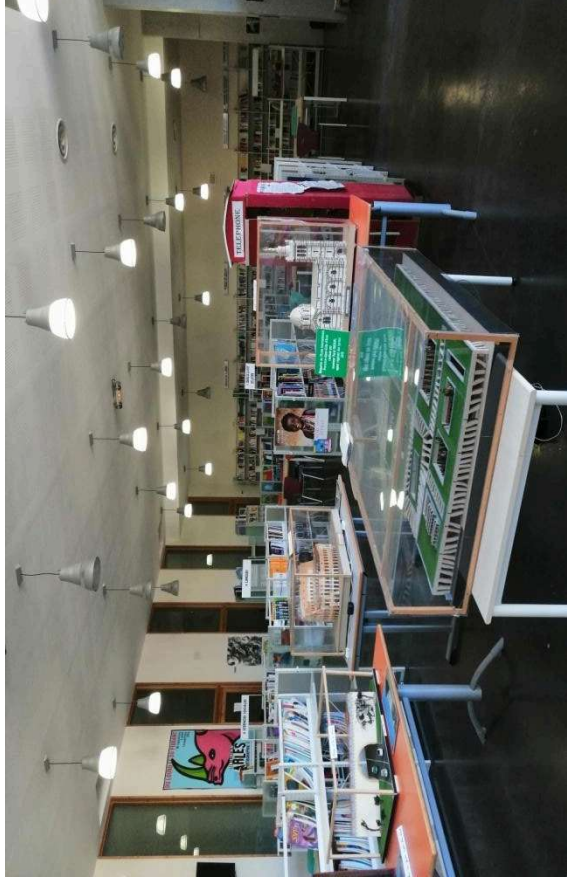
L'école ouvre ses portes. Si je suis **COLLEGIEN**, j'éteins mon portable et je le range dans mon sac avant de passer les grilles. Si je suis **INTERNE**, je peux déposer ma valise à l'internat le lundi dès l'ouverture.

7H55

C'est le début des cours. Si je suis en **RETARD**, je passe au bureau de la vie scolaire avant d'aller en cours. Si je suis **ABSENT**, mes parents doivent prévenir la vie scolaire par téléphone ou par mail. Dans les deux cas, mes parents devront également remplir un ticket d'absence ou de retard dans mon carnet de correspondance que je viens déposer à la vie scolaire dès mon retour à l'école.

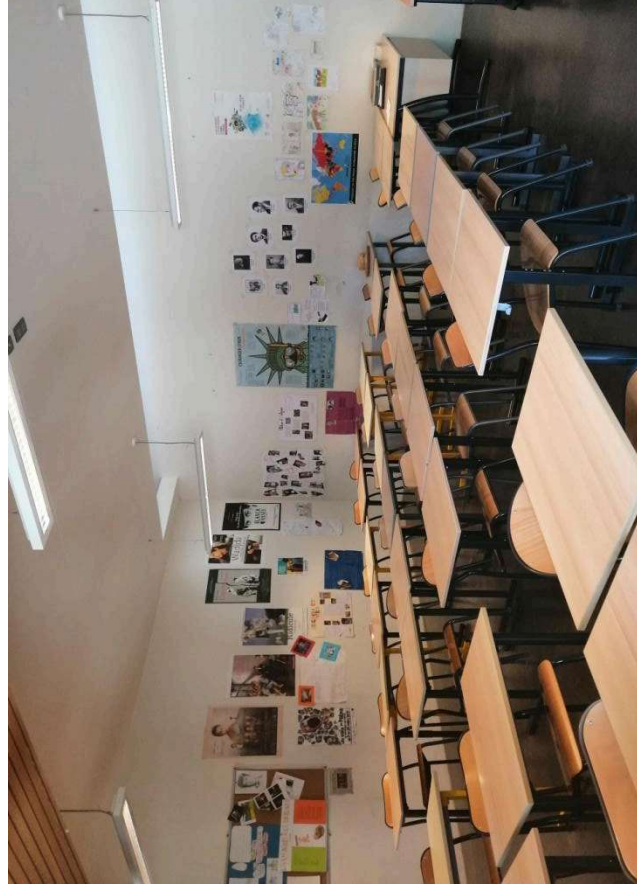
LORSQUE JE N'AI PAS COURS : si je suis **LYCEEN**, je peux occuper mon temps libre comme je le souhaite. Si je suis **COLLEGIEN**, je dois me rendre devant la salle de permanence.

J'ai la possibilité d'aller au BCDI (bibliothèque), pour cela je dois donner mon carnet au surveillant (20 élèves maximum) ou bien, je reste en permanence.



EN SALLE DE PERMANENCE, je dois m'occuper en silence (travailler, lire). Si je veux jouer aux échecs ou aux cartes, je demande l'autorisation au surveillant et je fais en sorte de jouer dans le calme.

Si je suis **COLLEGIEN**, La sortie de l'école entre deux cours est strictement interdite sans autorisation parentale.



10H18

C'est **LA RECREATION DU MATIN**. Les **COLLEGIENS** doivent rester dans la cour du secondaire et il est interdit de se rendre dans les allées où se trouvent les salles de cours. Les ballons qui ne sont pas en mousse et les téléphones ne sont pas autorisés dans la cour de récré. Un assistant d'éducation surveille la cour et reste disponible en cas de besoin. Quand la sonnerie retentit, je dois me rendre devant ma salle de cours.

11H13

Je **COLLEGIEN** et j'étais en permanence ou bien **JE VIENS**

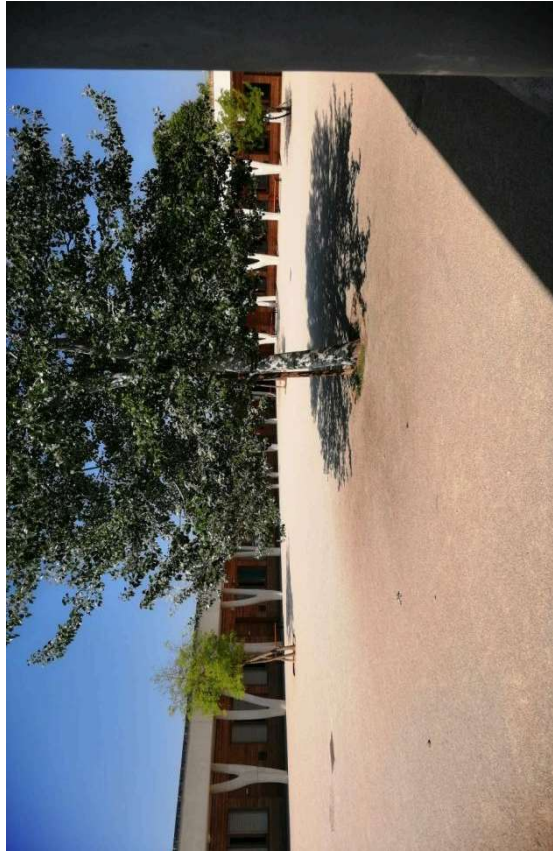
DE FINIR LES COURS DE LA MATINEE : si **JE NE SUIS PAS EXTERNE**, j'attends avec un surveillant pour aller à la cantine à 11h30. Si **JE SUIS EXTERNE**, je peux quitter l'établissement.

Je suis **LYCEEN**, je dois attendre 11h30 pour me rendre au self.

12H02

C'est la fin des cours du matin. Je dois respecter **L'ORDRE DE PASSAGE A LA CANTINE** établi en début d'année (un jour le **COLLEGE**, le suivant le **LYCEE**, etc....). Si je ne suis pas prioritaire, je dois attendre qu'un surveillant m'autorise à aller manger. Si je suis **COLLEGIEN** j'attends mon tour dans la cour du secondaire et comme pour la récréation, il est interdit de se rendre dans les allées des salles de cours pendant la pause de midi et seuls les ballons en mousse sont autorisés.

Avant d'aller manger, je dois laisser mon sac dans le casier qui m'a été alloué en début d'année par la vie scolaire.



12H57

Les cours reprennent pour l'après-midi ! Je dois me rendre devant ma salle.

Le **MERCREDI**, si j'ai été puni et placé en retenue, je dois me rendre devant la salle de permanence pour effectuer ma ou mes heures de colle. Si je suis **INTERNE**, à 14h00, l'internat ouvre ses portes et je peux y rester sous la surveillance d'un assistant d'éducation.

15H20

C'est la récréation de l'après-midi.
Si je suis **INTERNE**, un goûte me sera distribué au bureau de la Vie scolaire. Les mêmes règles que pour la récré du matin s'appliquent.

17H00

C'est la fin des cours. Si je suis **COLLEGIEN** j'ai la possibilité de rester en BCDI jusqu'à 18h00.

L'internat ouvre ses portes.



L'INTERNAT

18H15

Appel des internes au foyer de l'internat puis passage à la cantine pour le repas du soir.

Si jamais je suis absent de l'internat, mes parents doivent prévenir la vie scolaire par mail au plus tôt.

19H30

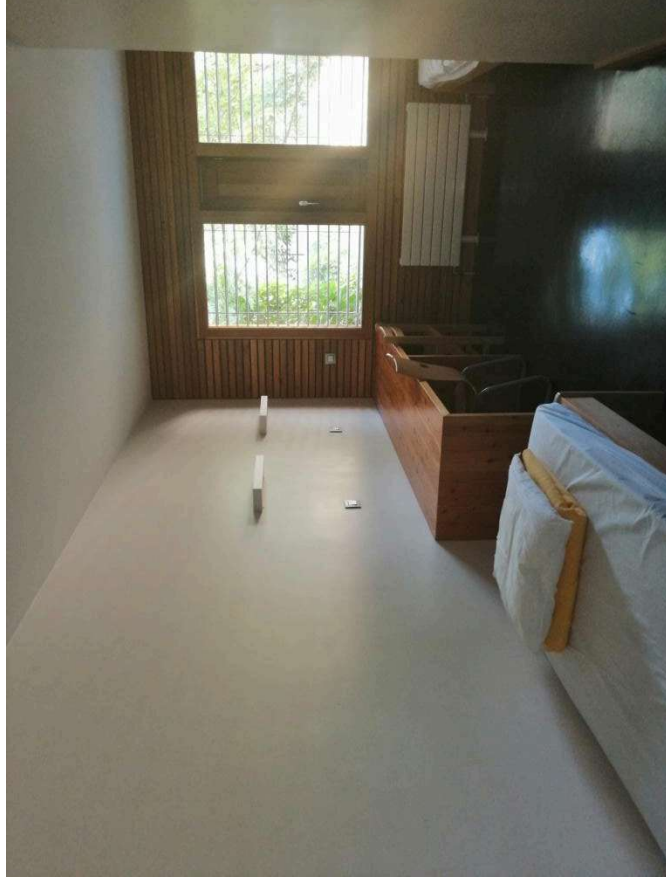
Heure d'étude obligatoire pour les internes en Seconde et S5.

21H30

Séparation des filles et des garçons.

22H00

Deuxième appel et tous les internes doivent rester dans leur chambre jusqu'au matin.



L'INFIRMERIE

L'infirmerie de l'école est ouverte tous les jours de 8H00 à 13H00 et de 14h30 à 15h40 (uniquement le matin le mercredi).

[Je n'ai pas le droit de me rendre directement à l'infirmerie en cas de problème.](#) Si je ne me sens pas bien ou si je me suis blessé, je dois d'abord passer par la vie scolaire, si possible accompagné d'un camarade.

Si cela arrive alors que je suis en cours, je dois demander à mon professeur l'autorisation d'aller à la vie scolaire et me faire accompagner par le délégué de la classe.

Si jamais l'infirmière est absente ou indisponible et que mon état t'empêche de rester en cours, la vie scolaire peut appeler mes parents pour qu'ils viennent me chercher.

Pour chaque classe il y a un professeur principal référent qui m'accueille en début d'année. Si j'ai un problème ou si j'ai besoin d'informations concernant la classe, je peux venir lui parler.

Peu après le début de l'année a lieu l'élection des délégués de classe. Le délégué participe aux conseils de classe et fait remonter les remarques et demandes de ses camarades au professeur principal.



LA VIE DE CLASSE